

Soft Story : les logiciels libres

Le logiciel libre se définit avant tout par sa licence. Celle-ci implique le libre accès à son code source. S'il reste strictement protégé par le droit d'auteur, le logiciel libre («open source») peut être copié, redistribué, modifié et utilisé sans aucune restriction d'usage. La notion de logiciel libre prête souvent à confusion. Il existe des logiciels propriétaires gratuits tels que Internet Explorer ou encore Acrobat Reader mais ils ne délivrent pas leur code source et ne sont, de ce fait, pas modifiables. Responsable de l'édition et du multimédia à l'Espace Mendès France, Thierry Pasquier retrace l'origine du logiciel libre : «Historiquement, Internet et le logiciel libre se sont développés parallèlement à partir des années 70. Dans un premier temps, les recherches portaient principalement sur l'infrastructure réseau et c'est toujours dans ce domaine qu'ils

sont incontournables. Le logiciel libre Apache sert aujourd'hui les deux tiers des pages web.» Le choix que doit effectuer le particulier entre les systèmes d'exploitation Windows ou Mac Os n'est pas une fatalité. Le plus connu des logiciels libres, Linux, représente une avantageuse solution alternative et n'est plus réservé à une élite d'informaticiens rompus aux arcanes de la programmation : «Ce système d'exploitation a atteint un tel niveau de développement qu'il est infiniment plus performant et plus fiable que Windows. D'autre part, il présente aujourd'hui des environnements graphiques qui sont ergonomiquement équivalents à ceux de Windows et de Mac», précise Thierry Pasquier.

Quelles sont les raisons d'un tel succès ? «Avec Internet se sont créées des communautés qui travaillent sur le code source, produisant des logiciels libres qui associent les concepteurs aux usagers. Cette démarche assure une très grande réactivité et garantit du même coup la qualité des logiciels.»

Le pôle multimédia de l'EMF «travaille depuis 1999 sur le logiciel libre, en relation avec toute une communauté locale composée d'associations et de bénévoles. Nos sites Internet fonctionnent sous logiciels libres (maison-des-sciences.org). L'école ouverte de l'Internet propose des ateliers, des conférences, des stages d'initiation qui permettent de saisir les enjeux actuels de l'Internet et d'en connaître les aspects techniques et légaux.» L'ère des

combats titanesques entre les deux géants de l'industrie informatique, Microsoft et Apple, appartient déjà au passé. Hyde hégémonique, les tentatives monopolistiques de Microsoft font aujourd'hui l'objet d'une vaste polémique juridico-économique. En butte aux lois anti-trust américaines, Bill Gates et ses nuées d'avocats semblent avoir échappé au risque de démantèlement. Si la pieuvre multinationale reste poursuivie pour ses pratiques anticoncurrentielles, son nouveau système d'exploitation, connu sous le nom de Windows XP, suscite de nouvelles controverses. Se profilerait ainsi le risque de mainmise sur les standards, selon Thierry Pasquier, pour qui la menace concerne moins «les logiciels que les formats d'échange entre les documents». Dans les méandres du cyberspace, les internautes surfent en toute liberté... surveillée. On n'est jamais trop parano...

Boris Lutanie

Pour en savoir plus : Benoît Faucon et Jean-Paul Smets-Solanes, *Les logiciels libres*, Edispher.
www.aful.org ou www.april.org

**ECONOMIE
DE LA CONNAISSANCE**
Dominique Foray, économiste,
directeur de recherches à
l'Université de Paris-Dauphine et
administrateur principal à l'OCDE,
est l'auteur de *L'économie de la*
***connaissance* (La Découverte &**
Syros, 2000). Il souligne l'intérêt
d'une distinction, par les
économistes, entre l'information et
la connaissance. En effet, «la copie
d'une information ne coûte que le
prix de la photocopie tandis que la
reproduction de la connaissance,
difficile à exprimer et à transférer
d'un individu à un autre, nécessite
des processus d'apprentissage
beaucoup plus coûteux».
Une telle dissociation s'impose car
les entreprises consacrent de plus
en plus de ressources à la
constitution d'un capital intangible,
lié aux activités de production, de
transmission et de transfert des
connaissances. Cette tendance en
percute une autre : l'irruption des
technologies de l'information. Ainsi,
l'économie de la connaissance est
née de cette rencontre entre la
capacité croissante des sociétés à
apprendre et à transférer la
connaissance avec l'outil
fondamental, «l'instrument du
savoir», que sont les technologies.

Maille télerecherche !

Qu'on le déplore ou qu'on s'en amuse, les Français ont une détestable réputation en matière de langues étrangères. Marc Fryd, maître de conférences à l'Université de Poitiers (laboratoire Forell, EA 1226) a d'ailleurs constaté que nombre de candidats au Capes d'anglais ne possédaient pas la langue parlée. D'où un retentissant taux d'échec et de nombreux postes d'enseignants non pourvus.

Pour venir à bout de ce qu'il considère comme une carence du système français, Marc Fryd a donc imaginé un outil multimédia qu'on peut classer dans la catégorie «simple mais il fallait y penser». Il s'agit d'un dictionnaire anglais informatisé offrant un enregistrement de chaque mot présenté avec sa ou ses prononciations correctes. L'outil offre également des transcriptions et des décompositions phonétiques, ainsi qu'un puis-

sant moteur de recherche permettant d'appeler des suites de lettres ou de sons. Un module annexe comporte des exercices réalisables en autonomie ou sous la conduite d'un enseignant. Dans sa première version, le système EEPD (Electronic English Pronouncing Dictionary) comprendra plus de 100 000 mots, tous enregistrés par des Anglais. Une version américaine verra le jour par la suite.

Le projet, qui bénéficie du soutien du CNRS et de l'incubateur régional Poitou-Charentes, donnera lieu soit à création d'entreprise, soit à valorisation sous licence. En effet, en dehors des clientèles évidentes de l'Education nationale, ce système présente d'importantes possibilités de développement «industriel» auprès de grands prestataires de la formation et de l'éducation déjà présents dans le monde des portails Internet. **H. B.**